

PROCES-VERBAL D'EXAMEN

SOUTENANCE d'une THESE en vue d'être
DOCTEUR de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

- Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat
- Nous, Membres du jury désignés par la Présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, avons jugé la thèse portant sur le sujet :

« titre de la thèse »

Soutenue le : Jour 00 Mois Année à 00h00

Présentée par : Monsieur/Madame Prénoms NOM
Né(e) le JJ/MM/AA à LIEU

Et l'avons déclaré :

- AJOURNE(E)
- DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Discipline :

Spécialité :

Les membres du jury :

Titre - nom - fonction - Labo/équipe de recherche – Institution, Rapporteur	Signature
Titre - nom - fonction - Labo/équipe de recherche – Institution, Rapporteur	Signature
Titre - nom - fonction - Labo/équipe de recherche – Institution, Examineur	Signature
Titre - nom - fonction - Labo/équipe de recherche – Institution, Examineur	Signature

Monsieur/Madame Prénoms NOM a prêté serment :

- OUI
- NON

La Présidence du jury est assurée par

(NOM, Prénom, Signature)



ANNEXE AU PV DU JURY

Confidentialité prononcée :

- Non
- Oui : thèse confidentielle JUSQU'EN

Reproduction de la thèse soutenue :

- Thèse pouvant être reproduite en l'état
- Thèse ne pouvant être reproduite
- Thèse pouvant être reproduite après corrections suggérées au cours de la soutenance dans un délai de trois mois

Nouméa, le

Signature du Président du Jury